



# TSO CHARGÉ DE COORDINATION

## Une sous - catégorie B à la DASCO

Entre le marteau et l'enclume, les chargés de coordination sont particulièrement soumis à des situations professionnelles inconfortables entre les demandes exprimées par les agents et les prescriptions de leurs supérieurs hiérarchiques. Entre deux feux, les chargés de coordination sont dans une situation peu enviable sur leurs conditions de travail, parfois en sous effectifs, en proie à des efforts pour garantir la stabilité et l'harmonie au sein des équipes surtout en encadrant une centaine d'agents.

Le niveau de complexité qu'ils doivent gérer dans l'organisation du travail des personnels techniques et spécialisés n'est pas similaire d'une école à une autre. Notamment avec la double hiérarchie Education Nationale et Ville, pour remplacer les agents en cas d'absences maladies etc...

Surtout tout cela dépend de la perception du ou de la Cheffe de CASPE ou du pôle affaires scolaires sur les TSO, effectivement cette perception est plus ou moins différente selon la considération des métiers des ATE et des ASEM sur le territoire, d'ailleurs la CGT s'étonne qu'il n'y ait pas une meilleure collaboration entre les TSO et les CTAE, même secteur géographique, une présence au sein des écoles et une similitude d'encadrement. Il n'y a aucune corrélation avec les autres personnels de la CASPE, il y a, d'un côté « les services » et de l'autre l'animation. Certaines Circonscriptions valorisent le travail des TSO, souvent les mêmes qui valoriseront les ATE et les ASEM avec une collaboration avec tous les personnels de la CASPE animation compris.

Mais beaucoup de TSO dans les CASPE considèrent que leurs conditions de travail ne sont pas réunies pour qu'ils accomplissent un travail de qualité quand on les charge de plus en plus d'administratif ou d'enquête inappropriée à faire dans les écoles (compter des verrous par exemple). Ils n'ont plus le temps d'aller sur le terrain.



- La CGT préconise la création d'un encadrant intermédiaire un responsable chargé de coordination qui pourrait être un soutien réel notamment en cas de difficultés au travail ;
- La CGT demande une réunion à la DASCO sur les TSO chargés de coordination ;
- Une sujétion par rapport au taux d'encadrement ;
- Une prime d'été : préparation été dans les écoles (recrutement, organisation, etc....) ;
- Plus de TSO chargé de coordination par CASPE ;
- Détachement dans le corps des personnels de maîtrise de tous les TSO chargés de coordination ;
- De meilleurs locaux : manque d'espace pour recevoir les agents.

